

Prix de la Presse  
Dexia  
2009

# 1. Les candidatures

## 1.1 - Caractéristiques

Sont prises en considération les candidatures concernant des sujets ayant **un lien effectif avec la Belgique et/ou ses ressortissants** (information générale, politique, économique, financière, sociale, sportive, culturelle...).

Les travaux doivent avoir été diffusés ou publiés **via un média belge** dans l'une des trois langues nationales, tous médias confondus, au cours de l'année 2009.

Les candidatures Prix presse photographique :

- peuvent comporter une à trois photos ou une série **cohérente** de cinq photos maximum ;
- doivent être présentées sur CD.

Les candidatures Prix presse écrite :

- peuvent comporter un article ou une série **cohérente** de cinq articles maximum ;
- doivent être présentées sous leur forme originale ou sur une copie parfaitement lisible.

Les candidatures Prix presse télévisée :

- peuvent comporter une émission ou une série **cohérente** de cinq émissions maximum ;
- ne peuvent dépasser 1 heure ;
- doivent être présentées sur DVD.

Les candidatures Prix presse radiophonique :

- peuvent comporter une émission ou une série **cohérente** de cinq émissions maximum ;
- ne peuvent dépasser 1 heure ;
- doivent être présentées sur CD.

Les candidatures Prix presse financière et économique (multimédias) doivent correspondre aux normes s'appliquant au média utilisé (voir ci-dessus).

Un auteur ne peut présenter qu'une candidature – individuelle ou collective – par catégorie.

## 1.2 - Fiche de candidature et délais

Les candidatures, **accompagnées d'une « fiche de candidature » dûment complétée** (cf. annexe), doivent être transmises au Service Presse de Dexia, Place Rogier 11 (DT 29/21) à 1210 Bruxelles, **au plus tard le vendredi 15 janvier 2010**.

## 1.3 - Remarques

Les vainqueurs des Prix de la Presse 2008 ne peuvent pas concourir pour les Prix 2009.

Les travaux peuvent être présentés par les auteurs, par leur rédaction ou par les membres ou anciens membres des jurys. Dexia se réserve le droit de conserver les travaux envoyés et de les reproduire, en tout ou en partie, moyennant l'accord de l'auteur et du premier éditeur, dans l'une de ses publications, avec mention de la source.

## 2. Jurys et nominations

### *2.1 - Composition et attributions des jurys*

Les travaux sont jugés par des jurys composés de membres de l'AGJPB et/ou des associations ou institutions professionnelles liées aux médias, de personnalités académiques, de lauréats de l'édition précédente et de représentants de Dexia.

Les membres du jury ne peuvent être candidats.

### *2.2 - Catégories*

Les candidatures seront réparties comme suit :

- Prix presse écrite (F/N) tous sujets confondus ;
- Prix presse audiovisuelle (F/N) tous sujets confondus<sup>(\*)</sup> ;
- Prix presse financière et économique (F/N) multimédias ;
- Prix presse germanophone multimédias, tous sujets confondus ;
- Prix presse photographique.

Huit candidatures minimums sont nécessaires pour constituer une catégorie.

<sup>(\*)</sup> Les préjurys en charge de la presse audiovisuelle se réservent le droit de définir les Prix, soit séparés (un Prix radio et un Prix télévision), soit groupés (un Prix audiovisuel), et ce en fonction du nombre et de la qualité des candidatures.

### *2.3 - Nominations*

Des jurys spécialisés peuvent nommer trois candidatures maximum par catégorie.

### *2.4 - Attribution des Prix de la Presse Dexia*

Des jurys finaux désigneront un Prix de la Presse Dexia 2009 par catégorie parmi les nominés.

## 3. Les prix

Chaque Prix vaut 2 000 euros. Les Prix presse financière et économique valent 3 000 euros.

Les Prix non attribués ne sont pas reportés à l'année suivante.

## 4. Divers

Les cas d'application non prévus au règlement ainsi que les litiges éventuels seront tranchés par les jurys concernés. Les décisions des jurys sont sans appel.

# 47<sup>e</sup> PRIX DE LA PRESSE DEXIA 2009

## FICHE DE CANDIDATURE

- |  |  |
|--|--|
| <input type="radio"/> Prix presse écrite                   | <input type="radio"/> Prix presse financière et économique |
| <input type="radio"/> Prix presse audiovisuelle/radio      | <input type="radio"/> Prix presse germanophone             |
| <input type="radio"/> Prix presse audiovisuelle/télévision | <input type="radio"/> Prix presse photographique           |

Titre

.....

Auteur(s)

.....

Média

.....

Date(s) de diffusion

.....

Nombre d'articles ou d'émissions

.....

Durée totale (radio/TV)

.....

Résumé

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Adresse privée

.....

.....

Téléphone

privé

professionnel

GSM

.....

.....

.....

E-mail

.....